



Réunion CSNDG 8 au 10 Mai 2015 Viry Chatillon

Membres présents :

- Maxime BEAUGRAND
- Loïc COSNUAU
- Robert COTTET-GAYDON
- Lydie FERREY
- Pascal GIRARDOT
- Patrice HEMMELER
- Eric LE MERCIER

Membres excusés :

- Elisabeth RAFIN

Invités :

- Didier GAILHAGUET Président de la FFSG
- Thierry SOLER Directeur Technique National
- Ronald BEAU : Représentant de la CNOA
- Amaury DRUESNE : Représentant de l'AFEDG (en alternance)
- Christophe LECOMTE : Représentant de l'AFEDG (en alternance)

Point sur les licences et relations avec la FFSG

Loïc COSNUAU

Evolution des licences

En nombre de licenciés, la Danse sur Glace est en recul de 146 licenciés par rapport à la saison précédente : 4273 contre 4419 licences la saison dernière.

La plus grande progression du nombre de licenciés est enregistrée à Clermont Ferrand (+ 46 licenciés)

La plus grande diminution est enregistrée au Lyon Glace Patinage (- 305 licenciés)

Le podium des clubs en nombre de licenciés est le suivant :

1 – Brest :	263 licenciés
2 – Clermont Ferrand :	227 licenciés
3 – Viry :	221 licenciés

Le podium des clubs en nombre de licences compétitions est le suivant :

1 – Belfort :	97 licenciés compétition
2 – Franconville :	77 licenciés compétition
3 – Viry :	73 licenciés compétition

On constate que certains clubs ont des licenciés compétition en Danse sur Glace alors que ces patineurs ne pratiquent pas de compétition.

Relations avec la FFSG

Dialogue avec la FFSG :

Loïc Cosnuau indique que les réunions avec la FFSG sont trop peu nombreuses.

Une invitation par le Conseil Fédéral devrait toutefois bientôt intervenir.

Direction Technique Nationale

Cette saison a été marquée par l'arrivée du nouveau DTN : Thierry SOLER. Même s'il ne possède pas de connaissance en Danse sur Glace, il est très présent et à l'écoute.

Formation des entraîneurs

Une Formation aux stratégies de la performance est proposée à tous les entraîneurs dans le cadre de la formation professionnelle continue des 22 au 24 Juin prochains.

La très grande qualité de la formation est soulignée ainsi que celle des intervenants.

La date paraît toutefois « mal choisie » compte-tenu de la période de congés.

Les présidents de clubs regrettent de ne pas avoir reçu l'information de cette formation en direct.

Intervention de Didier GAILHAGUET

Une personne sera dédiée au développement des pratiques à partir du mois de Septembre.

L'ensemble des sommes allouées aux CSN, Ligues avoisine les 300.000 euros.
Un plan de développement bien défini doit permettre une meilleure utilisation de ces sommes.

Le projet de centre de formation des sports de glace prend forme. Il appartiendrait à la FFSG et serait situé à Paris. Il comporterait 2 pistes + 1 dédiée au Curling.

Le coût du projet s'élèvera à 20 millions d'euros.

L'accord d'Anne Hidalgo, Maire de Paris, est d'ores et déjà obtenu.

Interviendrait dans le financement : La FFSG, la Ville de Paris, la Région Ile de France, et un partenariat privé.

L'équipement serait « éco-responsable » et serait couplé avec la candidature de Paris à l'organisation des JO.

Une nouvelle compétition ISU Novices prend forme. L'idée serait de faire une manifestation similaire aux « petits as » en tennis à Tarbes.

2 villes sont candidates pour l'organisation : VAUJANY et GRENOBLE.

Didier GAILHAGUET confirme que Marseille est candidate pour l'organisation de la finale du Grand Prix en Décembre 2016.

La décision sera prise par l'ISU le 15 Juin prochain.

La Commémoration des JO de Grenoble pourrait intervenir en prenant l'organisation des Championnats d'Europe.

La candidature d'Epinal pour l'organisation des prochains Championnats de France Elites est en cours d'examen. Le projet est bien avancé.

Un partenariat de 5 ans vient d'être signé avec France Télévision ce qui permettra une meilleure visibilité des compétitions majeures (ex : Bompard)

Eurosport a signé pour la même durée.

Les Masters auront encore lieu à Orléans cette année puis se dérouleront pendant 4 ans à Poitiers

Problème de normes avec les patinoires : la fédération de Hockey veut imposer un Plexiglass de 5 mètres de haut tout autour de la piste ce qui entraînerait également une suppression de la rambarde.

La FFSG s'oppose à ce projet.

Un long débat a eu lieu sur les garçons patinant en solos.

Leur interdire de patiner en solos serait considéré comme une idée discriminatoire (consultation téléphonique effectuée auprès de Maître PARIS)

Il est proposé qu'un état des lieux soit réalisé notamment à l'aide d'un audit effectué par les cadres de la FFSG (accompagnés par un membre de la CSNDG) dans les clubs où il y a des garçons solos de moins de 13 ans.

Bilan Financier Lydie FEREY

Le bilan sur l'exercice 2014 est presque à l'équilibre. Seuls 210 € n'ont pas été utilisés. Aucune difficulté particulière n'est rencontrée pour la gestion de ce budget. Depuis 2015, la dotation forfaitaire mise en place pour les clubs organisateurs de compétitions nationales réduit sensiblement la charge de travail.

La boutique fonctionne. Les relations avec la FFSG sont bonnes et les informations concernant les livraisons sont régulièrement fournies.

Il n'est désormais plus nécessaire que les règlements des commandes parviennent au Trésorier de la CSNDG. Les règlements pourront désormais directement être effectués à la FFSG ce qui permettra un gain de temps. La modification sera faite sur le site de la boutique.

CF : synthèse budget AG 2014 et prévisionnels 2015

Bilan des compétitions nationales et CN (délégués techniques)

- **Championnat National**

Délégué technique : Patrice HEMMELER

La gestion des surclassements a été difficile du fait de la réglementation française. De nombreux patineurs ont été préinscrits alors qu'ils n'étaient pas licenciés. Problème pour trouver des Spécialistes Techniques puisqu'avec 4 journées, les entraîneurs n'étaient pas disponibles.

- **Championnats de France Juniors**

Délégué technique : Pascal GIRARDOT

15 couples participants en Danse sur Glace.
3 couples ont réalisé un score supérieur à 100 points.
Les 2 premiers sont aussi les 2 couples sélectionnés pour les Championnats du Monde Juniors.

Le tirage au sort a été apprécié, réalisé dans la grande salle de l'Hôtel de Ville avec des représentants de la Ville de Lyon et les Présidents des 3 Commissions sportives nationales. Il a été suivi d'un cocktail.

L'organisation du planning a été problématique par rapport au choix de l'ordre des disciplines sur le samedi et le dimanche. Certaines disciplines font pression pour avoir les meilleures heures. Une alternance entre les 3 disciplines serait à prévoir.

Il serait souhaitable de terminer avant 16h le dimanche.

Un problème de restauration a été rencontré le samedi midi.

Repas officiel de qualité avec tous les Officiels des 3 disciplines.

Présence du Président de la FFSG, de la Direction Technique Nationale et des Présidents des 3 CSN sur les 3 jours de compétitions.

La formation dispensée pour les OA a été d'excellente qualité.

- **BMN et Coupe de France : Délégué technique Robert COTTET GAYDON**

Délégué technique : Robert COTTET-GAYDON

Volume de participants BMN : 24 couples

Volume de participants Couples D2 ; 21 couples

Solos Coupe de France : 41 Solos

Beaucoup de travail de substitution pour les inscriptions à la Coupe de France solos (19 forfaits).

Remarques : Il serait souhaitable, dans la mesure du possible, d'avoir sur cette compétition nationale un panel d'OA comprenant des représentants de chaque zone et d'y intégrer des officiels de niveau international.

Dans l'hypothèse où la coupe de France resterait associée aux BMN, prévoir le début de la compétition le vendredi après midi de façon à positionner les entraînements officiels le même jour que la compétition.

Maxime BEAUGRAND fait remonter le comportement « irrespectueux » d'un couple lors d'un échauffement au cours duquel 2 catégories ont été regroupées.

L'équilibre financier a pu être atteint.

- **Championnats de France Solos D1**

Délégué technique : Chantal SALAT

Bonne organisation. Pas de problème particulier.

Le seul bémol a été l'hébergement des officiels mais à la décharge de l'organisateur certaines options posées dans l'hôtel habituel n'ont pas été confirmées suffisamment tôt et l'hôtel a disposé des chambres réservées, le week-end sur Limoges étant très chargé du fait d'une autre compétition nationale de natation.

La qualité des récompenses données aux compétiteurs est soulignée.

- **Championnats de France Solos D2**

Déléguée technique : Lydie FERREY

Très bonne organisation générale.

Les inscriptions se sont effectuées sans difficultés. Seuls 2 forfaits ont été enregistrés.

La catégorie Préparatoire Plus niveau 1 ne comptait que 8 patineurs venus de 4 clubs différents.

Seul bémol : une séance publique obligeant de rendre la glace le samedi soir à 22H30 ce qui a rendu le timing très serré pour les entraînements officiels des danses libres.

Point sur la CNOA Ronald BEAU

De grosses difficultés ont été rencontrées cette saison pour la constitution de certains panels y compris pour les Championnats de France D1 et D2.
Il ne faudra surtout pas répéter l'organisation de 5 compétitions sur la même journée.

Pour les Championnats D2, des juges nationaux compétition ont été invités faute de disponibilité suffisante. Les Juges Arbitres ont été obligés de juger.

Une large prospection est en cours pour former de nouveaux juges. 7 ou 8 personnes seraient d'accord pour suivre une formation probatoire dont Nathalie PECHALAT.

La CFOA présentera 2 candidats pour devenir Juges Internationaux à Francfort au mois de Juin : Ségolène DUPREZ et Solène BJORNSON LANGEN.

La prochaine réunion de la CNOA aura lieu le 23 Mai prochain à Paris.

Les Handbooks vont être revus. Les anciens documents doivent être retirés de la page des téléchargements en attendant leur mise à jour.

La CFOA va éditer un nouveau règlement des officiels d'arbitrage. La première partie sera commune à tous, la seconde partie sera classée par discipline d'expression.

La CFOA va valider une application des Officiels d'Arbitrage qui auront ainsi accès aux événements, aux différents jurys, fiches de suiviUne présentation de cette application a été faite par Maxime BEAUGRAND qui est remercié et félicité pour le travail réalisé.

Loïc COSNUAU s'interroge sur la présence de juge lors de la compétition du Cambria, alors même que cette compétition n'est pas autorisée par la CSNDG.

Evolutions réglementaires

Base Licence pour la saison 2015 – 2016

Il serait nécessaire d'harmoniser entre les différentes disciplines de la FFSG avec par exemple une appellation par âge. Il n'y aurait ainsi plus de problème chaque saison pour définir les niveaux d'âges dans le logiciel de gestion des licences.

- **Propositions de modifications des catégories d'âge.**

CF : tableau des catégories d'âge

Les dénominations des catégories d'âges Benjamin, Minime, Cadet, Junior et Sénior sont adoptées à l'unanimité.

COUPLES

Les catégories poussin et avenir sont créées, en remplacement des catégories Préliminaire Plus (qui devient la catégorie Poussin) et Préparatoire Plus (qui devient la catégorie Avenir) afin de bien marquer le fait que ces catégories sont dans le chemin d'évolution pour poursuivre en catégorie Benjamin.

La base de réflexion part de ce qui se passe à l'ISU.

Face à la pénurie de couples, il est nécessaire d'élargir les catégories d'âge conformément au projet proposé.

La majorité des membres de la CSNDG est favorable au projet en mettant une barrière pour éviter « la course au podium » et en préconisant un écart de 2 ans entre la fille et le garçon.

Les couples benjamins et minimes ayant validé automatiquement la médaille standard de Danse imposée de leur niveau et qui sont sur le podium des CF devront monter dans la catégorie supérieure la saison suivante. Cette mesure ne concerne pas les résultats obtenus sur la saison 2014/2015 mais s'appliquera à partir de la saison prochaine.

L'abandon des tests requis pour les couples en Tournoi de France et au Championnat de France est confirmé.

Didier GAILHAGUET insiste sur l'impérative nécessité du développement du Couple. Il annonce la reprise de regroupements style « Opéra de la Glace » avec la présence de cadres d'état. Ces regroupements ne seraient plus réservés aux seuls Couples Juniors. Il est également fait constat du non suivi et du non accompagnement du Haut Niveau

SOLOS

La majorité des membres de la CSNDG est favorable au projet proposé concernant les catégories d'âge solos. Ce projet est donc adopté.

SOLOS 2^{ème} division

En Vermeil plus, limitation à 2 ans pour favoriser l'accès aux compétitions adultes.

La CSNDG souhaite empêcher des patineurs de D1 de redescendre en D2 uniquement dans l'intérêt d'obtenir un titre sportif.

Catégorie Lame :

La catégorie Lame est désormais exclue des CIR. Les patineurs de cette catégorie pourront toutefois participer à une rencontre interclub tenue en même temps que les CIR de leur zone. Un classement à part sera effectué.

Le contenu des épreuves sera :

- danse imposée = danse mineure,
- danse libre = pirouette + attitude, dans n'importe quel ordre, avec une durée de mini 40 sec, maxi 1 min

Composition du jury : le jury sera composé d'évaluateurs. Ces évaluateurs seront des patineurs de CN ou CIR âgés de 14 ans minimum et volontaires pour faire fonction de juges. En cas d'absence de volontaires, ou en cas de nombre insuffisant de volontaires, le jury comprendra des juges officiels du CIR. Ce panel sera coaché par un juge de la compétition qui fera fonction de juge arbitre et contrôleur technique.

- Le responsable de zone des officiels d'arbitrage sera en charge de recenser auprès des clubs de sa zone les jeunes remplissant les conditions et volontaires pour officier. Il dressera une liste de ces volontaires avec leurs disponibilités sur les dates des deux CIR de la zone correspondante. Le ROAZ aura alors la charge de composer le jury de cette catégorie, en priorisant les volontaires de sa zone. En cas d'impossibilité de composer un jury avec des volontaires de sa zone, le ROAZ aura la possibilité de recourir à des volontaires d'autres zones ; à défaut, le jury sera complété par un ou plusieurs juges du CIR. La composition du jury de la catégorie lame sera effectuée en accord avec le JA du CIR.
- jugement de la catégorie : la danse imposée sera jugée avec un GOE par séquence, et deux composantes (skating skills et timing). Pour la danse libre, les éléments techniques recevront un niveau 1 s'ils sont exécutés ou un niveau 0 s'ils ne sont pas exécutés ou interrompus (chute, support additionnel en cours d'exécution). Le jury attribue le GOE correspondant à la qualité d'exécution de l'élément, ainsi que deux composantes : skating skills et performance/exécution. Les autres composantes ne sont pas notées.

Il est préconisé que des musiques différentes soient proposées par les Clubs.

- **Schéma des compétitions nationales et Interrégionales**

Cf schéma organisation des compétitions

Les modifications suivantes sont adoptées concernant l'appellation des compétitions :

Le Championnat National (CN) devient Tournoi de France.

Le Championnat Inter-régional (CIR) devient Tournoi Interrégional

Le Championnat de France 2^{ème} division devient la Coupe Interrégionale.

Championnat de France Solos.

Le nombre de 24 patineurs par catégorie est retenu à l'exception de la catégorie sénior (12).

Un seul titre de Champion de France sera délivré par catégorie.

Il y aura donc regroupement des 2 années pour chaque catégorie lors de la finale.

Un débat est ouvert entre les différents membres de la CSNDG.

Un accord n'ayant pu être trouvé, 2 propositions seront soumises au vote lors de l'Assemblée Générale :

- Soit un regroupement des 2 années de chaque catégorie dès les tournois de France avec une sélection des 24 meilleurs patineurs pour les Championnats de France.
- Soit des tournois de France organisés en 2 compétitions spécifiques pour chaque année (ex : Benjamin 1^{ère} année et Benjamin 2^{ème} année) avec une qualification des 12 meilleurs de chaque année pour les Championnats de France.

En conséquence, la sélection à la Coupe de France s'effectuera soit du 13^{ème} au 16^{ème} patineur de chaque année de catégorie d'âge, soit du 25^{ème} au 32^{ème} patineur s'il y a regroupement.

La Coupe de France Solos réunira 8 meilleurs patineurs non qualifiés pour les Championnats de France Solos, à l'exception de la catégorie Séniors (6).

Cette compétition se déroulera en même temps que la Coupe Interrégionale. Elle sera spécifique aux compétiteurs des Tournois de France.

La Coupe d'automne (Autumn Cup) est créée.

Il est rappelé qu'un couple ne doit participer qu'à une seule catégorie en Benjamin Minime ou Cadet au cours de la saison.

Le niveau de catégorie sera déterminé lors de la participation à l'Autumn Cup ou à défaut à la participation au premier TDF.

NB : Cette proposition n'ayant pas été proposée lors de l'AG, elle pourrait être mise en vigueur avec l'accord de l'AG 2016 si le besoin s'en fait sentir.

- **Evaluation des passages automatiques des tests**

Il y a une grande différence entre ce qui est demandé pour une validation automatique et ce qui est demandé en session de test.

Ex : Un mauvais timing en session de test est éliminatoire alors que lors d'une validation en compétition il peut être compensé par d'autres composantes.

Il est décidé qu'une validation en fonction du score obtenu soit maintenue.

Eric LE MERCIER et Maxime BEAUGRAND vont se rapprocher des juges pour réévaluer l'échelle des niveaux.

Pour l'instant une validation de médaille n'intervient que si celles des niveaux inférieurs sont également validées.

Il est décidé que jusqu'au niveau prébronze, la validation de la médaille lors d'une compétition entraîne automatiquement la validation des niveaux inférieures (préliminaire, préparatoire)

Une communication va être diffusée pour permettre une information rapide des entraîneurs.

Lorsqu'un patineur a validé sa médaille en partie en couple et/ ou une partie en solo, la médaille solo sera considérée comme validée.

- **Evaluation des points clés en danses imposées solos**

La grande majorité des entraîneurs s'est prononcée pour la suppression des points clés (KP).

Il est reproché à ce système d'entraîner un grand décalage dans les points obtenus et pas forcément en fonction de la valeur de patinage.

Un débat a eu lieu entre les différentes personnes présentes sur les atouts et inconvénients des KP.

Les KP permettent de façon générale une meilleure qualité des danses imposées

L'unanimité des membres de la CSNDG est favorable à la suppression de ces KP en D2 et la majorité est favorable à la suppression en D1.

Les KP sont donc supprimés pour la prochaine saison.

- **Projet triennal 2015-2018**

Cette mission est prise en Charge par Loïc COSNUAU et Pascal GIRARDOT.

Elaboration du Calendrier de la saison 2015 – 2016

La CSNDG élabore le calendrier en fonction des candidatures reçues dans les délais impartis par la Communication CSNDG.

Point sur les adultes

Elisabeth RAFFIN est chargé de faire un bilan pour l'AG.

Préparation de l'AG 2015 à Clermont Ferrand

- **Ordre du jour**
L'ordre du jour est préparé et sera transmis au Secrétariat Général par Loïc.
- **Election membre CSNDG**
- **Documents à préparer pour mises en ligne**

Notice explicative

Com IR pour rencontre interclubs

Calendrier 2015/2016

Règlement intérieur 2015/2016 par chapitre

Catégories d'âge saison 2015/2016

Communication « tableau des principales échéances pour les compétitions de Danse sur Glace organisées sous l'égide de la CSNDG saison 2015/2016.

Directives

Tarifs

Prise en charge des frais des Compétitions de Danse sur Glace

Questions diverses

Les juges ne sont pas toujours équipés du matériel informatique permettant l'impression de tous les documents indispensables à l'exercice de leur activité (Règlement intérieur, communications, Handbooks)

Compte tenu de la masse d'informations, ces impressions représentent plusieurs centaines de pages.

La CSNDG préconise de préparer un répertoire dans chaque ordinateur du matériel informatique de compétition ainsi que d'éditer une version papier dans chaque jeu informatique.

Estimations des effectifs couples pour la prochaine saison en fonction des effectifs de la saison précédente

6 couples Cadets
10 couples Minimes
23 couples Benjamins

Pascal GIRARDOT va entrer en contact avec les présidents de clubs pour affiner ces estimations.

Compétition Autumn Cup et stage d'Epinal.

La compétition fera partie du stage. Il ne pourra pas y avoir de stage si les couples n'ont pas participé à la compétition.

Les patineurs participeront d'abord à la compétition à Lyon puis effectueront leur stage à Epinal. Le transport entre Lyon et Epinal serait organisé mais non pris en charge.

Détermination des sélections pour les compétitions internationales.

L'Autumn Cup est trop tardive, les engagements intervenants 1 mois avant.

Concernant les Advanced Novices (Cadets) et Basics Novices (Minimes) :

Sélections pour les engagements intervenant avant l'Autumn Cup : en fonction du classement des Championnats de France novices et minimes 2015.

En cas de podiums au France benjamins montant en minimes il seront prioritaires sur les non podiums minimes

Sélections pour les engagements intervenant après l'Autumn Cup : en fonction des résultats obtenus à cette compétition.

La CSNDG regrette l'absence de juges français sur les compétitions internationales de ces catégories ainsi que l'absence d'équipement.

Ronald BEAU a fait une demande pour qu'un juge français soit présent sur ce type de compétition internationale.

La Direction Technique Nationale conseille de rendre obligatoire la pirouette chez les basic novices sur toutes les compétitions nationales.

Un débat avec les entraîneurs doit s'ouvrir lors de la saison prochaine sur les propositions émises par la DTN sur les contenus des programmes BMC.

A l'unanimité, la CSNDG propose que Sylvain FERREC soit honoré à titre posthume lors de la prochaine AG de Clermont Ferrand et soit nommé Vice-Président d'Honneur.

La CSNDG remercie Patrice HEMMELER pour la qualité de l'accueil qui lui a été réservée pour cette réunion.

SYNTHESE 2014 - CSNDG

BUDGET INITIAL 25 000,00 25 000,00 25 000,00 25 000,00 37000,00

ENGAGEMENTS - DEPENSES au 31/12/2014

DESIGNATION	2014	2013	2012	2011	2010
COMPETITIONS	15 655,20	12 248,12	11 126,44	9 396,19	12720,63
SEMINAIRES JUGES, FORMATIONS ST/CT	7 245,32	7 982,02	7 409,77	7 317,99	9224,97
REUNIONS CSNDG	7 814,89	5 517,59	4 399,00	4 538,02	6313,66
FRAIS GENERAUX	2 831,11	1 393,30	1 988,19	1 573,95	11123,79
ACHAT MATERIEL	686,89	896,00	3 126,57	3 215,48	0,00
Achat insignes, carnets d'aptitude	0,00	3 521,40	3 500,00	3 500,00	0,00
REGUL. SUR EXERCICES ANTERIEURS	0,00	0,00	0,00	844,00	0,00
Stage Epinal	1 718,40	1 212,40	0,00	0,00	0,00
	35 951,81	32 770,83	31 549,97	30 385,63	41393,05

RECETTES au 31/12/2014

DESIGNATION	2014	2013	2012	2011	2010
CD	317,50	178,50	430,50	489,00	477,00
Insignes	5 684,50	2 039,00	3 332,50	3 807,50	2427,50
Médailles	672,00	702,50	415,00	294,00	204,00
Pénalités Clubs	1 320,00	660,00	600,00	600,00	1840,00
Carnets	1 068,00	432,00	557,00	708,00	590,00
Location matériel informatique CSNDG	2 100,00	2 230,00	1 650,00	450,00	0,00
	11 162,00	6 242,00	6 985,00	6 348,50	5538,50

SOLDE BUDGET AU 31/12 210,19 -1 528,83 435,03 962,87 1.145,45

PREVISIONNEL 2015 - CSNDG

BUDGET INITIAL

25 000,00

ENGAGEMENTS - DEPENSES au 31/05/2015

DESIGNATION	
Compétitions (Lyon, Saint Gervais, Limoges, Cholet)	8 500,00
Réunion CNOA 23/05/2015	1 800,00
Réunion CSNDG 05/2015	3 000,00
Séminaire Juges lors des Championnats de France Junior	2 900,00
Achat carnets de tests (1000)	238,00
frais généraux	1 302,60
	17 740,60

RECETTES au 31/05/2015

DESIGNATION	
Ventes boutique CSNDG	1 430,60
Location du matériel CSNDG	2 310,00
	3 740,60

Solde au 31/05/2015

11 000,00

PREVISIONNEL ENGAGEMENTS - DEPENSES

DESIGNATION	
Formations	2 500,00
Séminaires Officiels de Compétition	2 400,00
Frais généraux	1 000,00
Summer Cup	2 000,00
Réunions CNSG	3 000,00
Stage Epinal	1 500,00
Achat de matériel	1 000,00
	13 400,00

PREVISIONNEL RECETTES

DESIGNATION	
Pénalités clubs (60 X 20)	1 980,00
Location Matériel CSNDG (210 X 2)	420,00
Ventes Boutique	2 000,00
	4 400,00

SOLDE BUDGET PREVISIONNEL AU 31/12/2015

2 000,00

Championnat de France 2^{ème} Division / Championnat Interrégional catégories Plus
COUPLES ET SOLOS : AUCUN SURCLASSEMENT N'EST AUTORISE.
POUR LES COUPLES, PARTICIPATION DANS LA CATEGORIE DU PARTENAIRE LE PLUS AGE.

COUPLES	+22 ans	-22 ans	-21 ans	-20 ans	-19 ans	-18 ans	-17 ans	-16 ans	-15 ans	-14 ans	-13 ans	-12 ans	-11 ans	-10 ans	-9 ans	-8 ans	-7 ans	au 1/07/2015	Niveaux de Test requis
	30-juin-93 1-juil-93	30-juin-94 1-juil-94	30-juin-95 1-juil-95	30-juin-96 1-juil-96	30-juin-97 1-juil-97	30-juin-98 1-juil-98	30-juin-99 1-juil-99	30-juin-00 1-juil-00	30-juin-01 1-juil-01	30-juin-02 1-juil-02	30-juin-03 1-juil-03	30-juin-04 1-juil-04	30-juin-05 1-juil-05	30-juin-06 1-juil-06	30-juin-07 1-juil-07	30-juin-08 1-juil-08			
Préliminaire Plus Filles Préliminaire Plus Garçons																			Maximum : Préliminaire pour un partenaire et Sème Lame pour l'autre
Préparatoire Plus Filles Préparatoire Plus Garçons																			Maximum : Préparatoire pour un partenaire et Préliminaire pour l'autre
Prébronze Plus Filles Prébronze Plus Garçons																			Maximum : Prébronze pour un partenaire et Préparatoire pour l'autre
Bronze Plus Suppression en raison de l'allongement en Minimés de 2 ans pour les garçons et de 1 an pour les filles																			
Argent Plus Suppression : pas de couples depuis 3 ans																			

SOLOS	+22 ans	-22 ans	-21 ans	-20 ans	-19 ans	-18 ans	-17 ans	-16 ans	-15 ans	-14 ans	-13 ans	-12 ans	-11 ans	-10 ans	-9 ans	-8 ans	-7 ans	au 1/07/2015	Niveaux de Test requis
	30-juin-93 1-juil-93	30-juin-94 1-juil-94	30-juin-95 1-juil-95	30-juin-96 1-juil-96	30-juin-97 1-juil-97	30-juin-98 1-juil-98	30-juin-99 1-juil-99	30-juin-00 1-juil-00	30-juin-01 1-juil-01	30-juin-02 1-juil-02	30-juin-03 1-juil-03	30-juin-04 1-juil-04	30-juin-05 1-juil-05	30-juin-06 1-juil-06	30-juin-07 1-juil-07	30-juin-08 1-juil-08			
Préliminaire Plus																			Ne pas avoir la Préliminaire
Préparatoire Plus																			Ne pas avoir la Préparatoire
Prébronze Plus																			Ne pas avoir la Prébronze
Bronze Plus																			Ne pas avoir la Bronze
Argent Plus																			Ne pas avoir l'Argent
Vermeil Plus																			Ne pas avoir l'Argent

Championnat Interrégional

COUPLES ET SOLOS : AUCUN SURCLASSEMENT N'EST AUTORISÉ. POUR LES COUPLES, PARTICIPATION DANS LA CATÉGORIE DU PARTENAIRE LE PLUS ÂGÉ.

COUPLES	+22 ans	-22 ans	-21 ans	-20 ans	-19 ans	-18 ans	-17 ans	-16 ans	-15 ans	-14 ans	-13 ans	-12 ans	-11 ans	-10 ans	-9 ans	-8 ans	-7 ans	au 1/07/2015
	30-juin-93 1-juil.-93	30-juin-94 1-juil.-94	30-juin-95 1-juil.-95	30-juin-96 1-juil.-96	30-juin-97 1-juil.-97	30-juin-98 1-juil.-98	30-juin-99 1-juil.-99	30-juin-00 1-juil.-00	30-juin-01 1-juil.-01	30-juin-02 1-juil.-02	30-juin-03 1-juil.-03	30-juin-04 1-juil.-04	30-juin-05 1-juil.-05	30-juin-06 1-juil.-06	30-juin-07 1-juil.-07	30-juin-08 1-juil.-08	30-juin-09 1-juil.-09	30-juin-10 1-juil.-10
Lame Filles Lame Garçons	Suppression possible car quasiment pas de couples engagés et Libre Lame difficile à réaliser avec patineurs débutants																	
Préliminaire Filles Préliminaire Garçons	Maximum : Préliminaire pour un partenaire et Sème Lame pour l'autre																	
Préparatoire Filles Préparatoire Garçons	Maximum : Préparatoire pour un partenaire et Préliminaire pour l'autre																	
Prébronze Filles Prébronze Garçons	Pas de niveau requis																	
Bronze Bronze Plus	Pas de niveau requis																	
Argent Argent Plus	Pas de niveau requis																	

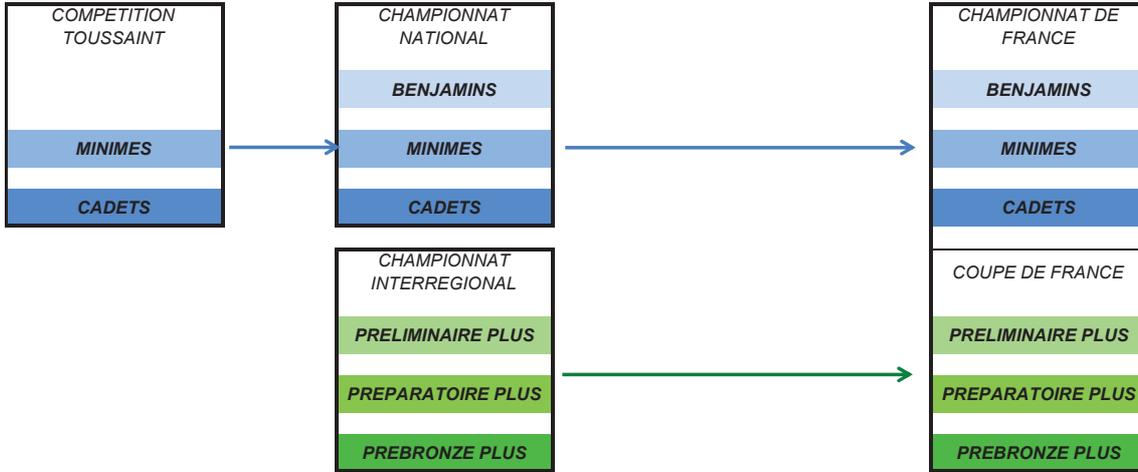
SOLOS	+22 ans	-22 ans	-21 ans	-20 ans	-19 ans	-18 ans	-17 ans	-16 ans	-15 ans	-14 ans	-13 ans	-12 ans	-11 ans	-10 ans	-9 ans	-8 ans	-7 ans	au 1/07/2015
	30-juin-93 1-juil.-93	30-juin-94 1-juil.-94	30-juin-95 1-juil.-95	30-juin-96 1-juil.-96	30-juin-97 1-juil.-97	30-juin-98 1-juil.-98	30-juin-99 1-juil.-99	30-juin-00 1-juil.-00	30-juin-01 1-juil.-01	30-juin-02 1-juil.-02	30-juin-03 1-juil.-03	30-juin-04 1-juil.-04	30-juin-05 1-juil.-05	30-juin-06 1-juil.-06	30-juin-07 1-juil.-07	30-juin-08 1-juil.-08	30-juin-09 1-juil.-09	30-juin-10 1-juil.-10
Lame	Niveau 2 Niveau 1																	
Préliminaire	Ne pas avoir la Préliminaire																	
Préparatoire	Ne pas avoir la Préparatoire																	
Prébronze	Ne pas avoir la Prébronze																	
Bronze	Ne pas avoir la Bronze																	
Argent	Ne pas avoir l'Argent																	
Vermeil	Ne pas avoir la Vermeil																	
Petit Or	Ne pas avoir la Petit Or																	

Catégories d'âge pour la saison 2014/2015 - Compétitions Adultes

COUPLES et SOLOS	+22 ans	-22 ans	-21 ans	-20 ans	-19 ans	-18 ans	-17 ans	-16 ans	-15 ans	-14 ans	-13 ans	-12 ans	-11 ans	-10 ans	-9 ans	-8 ans	-7 ans	au 1/07/2015
	30-juin-93 1-juil.-93	30-juin-94 1-juil.-94	30-juin-95 1-juil.-95	30-juin-96 1-juil.-96	30-juin-97 1-juil.-97	30-juin-98 1-juil.-98	30-juin-99 1-juil.-99	30-juin-00 1-juil.-00	30-juin-01 1-juil.-01	30-juin-02 1-juil.-02	30-juin-03 1-juil.-03	30-juin-04 1-juil.-04	30-juin-05 1-juil.-05	30-juin-06 1-juil.-06	30-juin-07 1-juil.-07	30-juin-08 1-juil.-08	30-juin-09 1-juil.-09	30-juin-10 1-juil.-10
Toutes catégories																		

PROPOSITION LOGIGRAMME COMPETITIONS

COUPLES (HORS COUPLES JUNIORS ET SENIORS)



SOLOS

